

COURCEBOEUF

Meilleurs
VOEUX



N° 46 – Bulletin Municipal 2025



ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES

- ◆ Honoré BEAULIEU GILET le 20 mars 2025
- ◆ Eliot GERMOND le 28 avril 2025
- ◆ Billie BESNARD le 18 août 2025
- ◆ Gabin SOYER le 22 août 2025



GALETTE DE NOS AÎNÉS

Mercredi 14 janvier 2026 à 14h30 - Salle polyvalente

Invitation : Toutes les personnes nées avant le 31 décembre 1966 sont cordialement invitées. Elles devront s'inscrire auprès de la mairie avant le vendredi 9 janvier 2026. *Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.*

VŒUX DU MAIRE



Dimanche 18 Janvier 2025 à 11 h 00, à la salle polyvalente. Tous les habitants sont cordialement invités à cette cérémonie traditionnelle. Un pot amical viendra clôturer cette matinée.

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

En tant que commune membre de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, les habitants peuvent accéder aux deux déchetteries situées à Montbizot et Neuville-sur-Sarthe.

Horaires d'ouverture - Déchetterie de Montbizot

- ◆ Lundi : 14 h 00 – 16 h 45*
- ◆ Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 45*
- ◆ Jeudi : 14 h 00 – 16 h 45*
- ◆ Vendredi : 14 h 00 – 16 h 45
- ◆ Samedi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 45*

Horaires d'été et d'hiver

- * Du 1^{er} avril au 30 septembre : fermeture à 17 h 45
- * Du 1^{er} octobre au 31 mars : fermeture à 16 h 45

Horaires d'ouverture - Déchetterie de Neuville-sur-Sarthe

- ◆ Lundi : 9 h 00 – 12 h 00
- ◆ Mardi : 14 h 00 – 16 h 45*
- ◆ Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 45*
- ◆ Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30
- ◆ Samedi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 45*

Horaires d'été et d'hiver

- * Du 1^{er} avril au 30 septembre : fermeture à 17 h 45
- * Du 1^{er} octobre au 31 mars : fermeture à 16 h 45

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél : 02 43 27 32 05

E-mail : mairie@courseboeufs72.fr
cantine@courseboeufs72.fr



- ◆ Retrouvez votre commune sur l'application Intramuros (QR code d'accès ci-dessus).

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

- ◆ Lundi de 08 h 30 à 12 h 00
- ◆ Mardi de 16 h 00 à 18 h 30
- ◆ Mercredi de 09 h 00 à 12 h 00
- ◆ Jeudi de 09 h 00 à 12 h 00

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe :

Adresse :

918 rue des Petites-Forges – ZA « Les Petites Forges »
 72380 JOUE L'ABBE - Tél : 02 43 27 37 20

E-mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Ouverture aux horaires suivants :

- ◆ Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- ◆ Le jeudi fermé au public
- ◆ Le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

DISTRIBUTION DES SACS VERTS



Cette année, la distribution aura lieu en mairie.

Pour les nouveaux habitants, la carte d'accès aux déchetteries sera remise à cette occasion.

- ◆ Vendredi 9 Janvier 2026 de 16 h 00 à 19 h 00
- ◆ Samedi 10 Janvier 2026 de 9 h 00 à 12 h 00
- ◆ Vendredi 16 Janvier 2026 de 16 h 00 à 19 h 00
- ◆ Samedi 17 Janvier 2026 de 9 h 00 à 12 h 00

DISTRIBUTION DES BACS OM



Petite nouveauté cette année : la distribution des bacs à ordures ménagères (OM) se tiendra à la mairie.

Les administrés sont invités à venir retirer leur bac aux dates suivantes :

- ◆ Mercredi 21 janvier 2026, de 9h00 à 12h00
- ◆ Vendredi 23 janvier 2026, de 16h00 à 19h00
- ◆ Samedi 24 janvier 2026, de 9h00 à 12h00

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Fontenelles

918 rue des Petites-Forges – ZA « Les Petites Forges »
 72380 JOUE L'ABBE – Tél : 02 19 00 13 05

Accueil public : le Mardi et le Vendredi

- ◆ de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE À PARTIR D'AVRIL 2026

Dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers la communauté de communes a lancé une nouvelle consultation des entreprises, le contrat actuel arrivant à échéance au 31 Mars 2026.

Ce nouveau contrat comporte deux changements fondamentaux :

- La conteneurisation des sacs verts, avec la mise à disposition gratuite d'un bac fourni par la Communauté de communes, pour tous les foyers non équipés personnellement d'un bac normé (voir modalités ci-dessous pour obtenir un bac)
- Une collecte des ordures ménagères (sac vert) une semaine sur deux, et non plus toutes les semaines

La conteneurisation a permis de créer les conditions d'une vraie concurrence entre les prestataires puisque certains ne répondaient plus au contrat stipulant une collecte en sac compte tenu des recommandations liées aux conditions de travail des agents de collecte.

Par ailleurs, la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours se justifie par la baisse constante des tonnages depuis quelques années et la généralisation du compostage. Le sondage effectué lors de la distribution des sacs en 2024 avait montré que 67% des foyers sondés se déclaraient favorables à un passage tous les 15 jours.

Ces choix ont pour objectif de stabiliser les coûts et les montants des redevances pour le fonctionnement du service sur les années à venir.

Ce qui ne change pas :

- Les sacs verts seront toujours fournis par la Communauté de communes
- Le jour de collecte des ordures ménagères sera toujours le jeudi mais une semaine sur 2 en alternance avec la collecte des emballages recyclables



Comment va se dérouler la distribution des bacs ?

Au même titre que la distribution des sacs ordures ménagères, des permanences seront tenues dans votre commune en mairie. Par contre, il convient de réserver sur le site internet de la Communauté de communes un jour et un créneau horaire pour venir récupérer votre bac (2 volumes de bac vous seront proposés : 120 litres ou 240 litres).

Lors de la distribution des sacs verts, des agents de la communauté de communes seront présents pour répondre à vos interrogations relatives à la distribution des bacs

ATTENTION AUX ARNAQUES BANCAIRES AUX FAUX COURSIERS

→ **Comment ça marche ?**

1. La victime est contactée par téléphone ou par SMS par un faux conseiller bancaire. Le numéro utilisé peut-être le même que celui de la banque ;
2. Le faux conseiller indique à la victime que sa carte bancaire est compromise par une fraude ;
3. Le faux conseiller invite la victime à contacter un numéro ;
4. La victime appelle et tombe sur un individu se faisant passer pour le service anti-fraude de la banque. Il invite la victime à communiquer ses codes et l'informe qu'un coursier se présentera à son domicile pour récupérer la carte bancaire ;
5. Un homme se présente au domicile de la victime et se fait remettre la carte bancaire.



→ **Que retenir ?**

- ♦ un établissement bancaire ne vous demandera **JAMAIS** de lui communiquer des codes (confidentiels, d'accès, de sécurité) ;
- ♦ vous êtes contacté selon ce procédé ou vous avez des doutes ? Contactez **IMMÉDIATEMENT le 17** ;
- ♦ parlez-en autour de vous, informez votre banque.

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES À DOMICILE

Toute personne ou entreprise souhaitant exercer une activité de démarchage à domicile doit :

- Déposer une demande écrite auprès des services municipaux : formulaire de déclaration disponible à l'accueil de la mairie,
- Fournir une copie de pièce d'identité, l'extrait K-bis de moins de 3 mois, et une description de l'activité (l'objet, la durée du démarchage et les rues ou quartiers prospectés),
- Les cartes professionnelles des agents exerçants.
- Horaires autorisés : le démarchage à domicile est autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 10h00 à 19h00.



Une réflexion a été lancée en mairie sur la distribution d'étiquettes autocollantes à appliquer (sur les boîtes aux lettres) pour signaler que les citoyens ne souhaitent pas être dérangés par des démarcheurs.

RECENSEMENT CITOYEN : Démarche obligatoire pour passer un examen, le permis ...

Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes filles et garçons de nationalité française. Il s'effectue auprès de la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Le recensement se fait sur présentation de la pièce d'identité de l'adolescent, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remet alors une attestation de recensement à conserver soigneusement.



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Après avoir procédé au recensement, les jeunes doivent accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement appelée Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). La convocation envoyée directement par le Centre du Service National intervient entre la date de recensement et les 18 ans. La participation est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...).

CARTES GRISES – PERMIS DE CONDUIRE

Toutes vos demandes doivent être établies via le site : <https://ants.gouv.fr/>



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

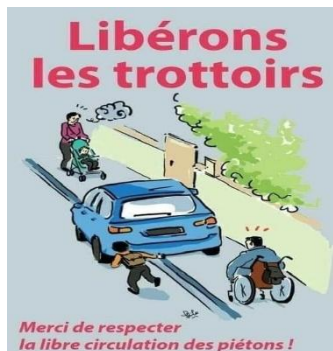
Pour obtenir sa nouvelle carte d'électeur, il faut signaler en mairie tout changement d'adresse. Pour vérifier si vous êtes inscrit, allez sur le site internet (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE) ou adressez-vous en mairie.



Plus d'informations
en mairie
02 43 27 32 05



Suite à plusieurs plaintes légitimes en mairie, nous souhaitons vous rappeler quelques gestes de bon sens et de civisme.



STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS :

Il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs, comme il est interdit de stationner devant les bateaux donnant accès aux propriétés riveraines et plus généralement quand le stationnement est susceptible d'occasionner une gêne pour les secours, camion de pompiers, ambulance ou véhicule de gendarmerie. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment aux parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite.

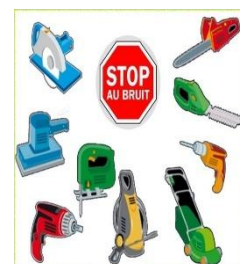
BRUIT DE TRAVAUX ET JARDINAGE :

Sont autorisés : Les jours ouvrables de 08 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers et professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... sont autorisés uniquement aux horaires cités ci-dessus.



TAILLE DES HAIES : Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'égoutage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



L'ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS :

Nous vous rappelons que chaque riverain doit entretenir son trottoir hiver comme été en déneigeant et en éliminant les herbes indésirables.



L'ENTRETIEN DES HAIES :

Sur les trottoirs et ainsi qu'en campagne, l'entretien des haies, notamment à proximité des fils fibre qui sont fragiles sont à la charge des propriétaires.



avec **France Rénov'** la service public pour rénover l'habitat

SURE

SERVICE PUBLIC GRATUIT

02 55 44 10 10

www.sure-paysdumans.fr

Appel gratuit, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Chauffage, Isolation toiture, Energies renouvelables, Isolation extérieure, Isolation intérieure, Fenêtres & ouvrants, Ventilation

Service Unique pour la Rénovation Énergétique

www.paysdumans.fr

LE MANS Métropole, Pays du Mans, 4CPS, SUD-EST MANCHE, Région Pays de la Loire

PROTEGEONS NOTRE EAU : STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !



Déjections canines





Chères Courceboeusiennes, Chers Courceboeusiens,

A l'aube d'une nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux. Que cette année 2026 soit placée sous le signe de la joie, du partage et que vos projets puissent se concrétiser au fil des mois à venir.

Je tiens tout d'abord, à exprimer ma gratitude envers les agents municipaux, les adjoints et les conseillers ainsi que l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à développer ce bien-être, ce vivre ensemble si précieux dans une actualité chahutée, tourmentée.

Cette reconnaissance s'adresse à notre équipe enseignante et au personnel de vie scolaire. Je salue le professionnalisme, la passion qui les animent. Ensemble, nous travaillons sans relâche pour l'éducation de nos enfants, leur épanouissement malgré un environnement international anxiogène.

Dans un contexte de hausse des charges et de diminution des aides de l'Etat, nous maintenons nos efforts afin d'améliorer le cadre de vie de tous. Prochainement, des équipements de jeux seront installés au sein de l'école maternelle, de l'école primaire ainsi qu'au terrain de loisirs.

Le développement de la commune se poursuit avec l'ouverture à la vente des lots du lotissement du Clos des Mesliers.

La sécurisation des déplacements piétonniers sera renforcée par l'implantation de candélabres à travers le terrain de loisirs, depuis la rue de l'ancienne Ecole vers le lotissement du clos du Champ Jacquet.

Nous continuons par ailleurs à renforcer la sécurisation des déplacements grâce au dégagement de carrefours, de virages. Je salue ce travail de concertation mené avec les riverains.

Concernant nos routes, l'une d'elles attirait particulièrement notre attention depuis plusieurs années. L'accélération de la dégradation de la chaussée Route de Montfort ne pouvait pas nous conduire à engager simplement des travaux de réfection d'enduit. Le soubassement de cette route constitué d'argile étant instable, il était important de renforcer cette assise. Des purges de chaussée conséquentes ont été entreprises en novembre. Les entrées de deux exploitations agricoles ont été élargies car les travaux se découperont en 3 phases afin de ne pas perturber la vie agricole et devront être suivis de plusieurs semaines d'interdiction de circulation quel que soit le type de véhicule. Les travaux déjà engagés cette année s'élèvent à 58 186,62 € TTC.

Les travaux, quels qu'ils soient, engendrent toujours quelques désagréments provisoires. Je remercie les riverains du bourg comme en campagne de leur compréhension dans ces phases de travaux qui visent à valoriser le cadre de vie de chacun.

Depuis plusieurs années, une réflexion est menée sur l'origine et la qualité des produits proposés au restaurant scolaire, avec la recherche de produits bio ou labellisés issus de producteurs locaux. Ce travail de longue haleine mené par notre cantinière Valérie SOUCHU en collaboration avec la commission « restauration » vient d'être récompensé par l'attribution de deux fleurs par le Pays du Mans. Cette distinction constitue une première satisfaction, une étape car nous cherchons toujours à progresser pour répondre non seulement à l'ensemble des critères de la Loi Egalim pour offrir des produits locaux, sains et faits maison, mais aussi à éveiller nos jeunes aux différents goûts.

Dans le contexte international et national, les signaux donnés ne sont pas des plus sereins. L'accompagnement financier de nos projets se réduit, parfois même remis en cause, pouvant conduire à l'affaiblissement de nos moyens. Pourtant les communes demeurent des pôles de stabilité, d'efficacité. Je reste pleinement engagé dans une gestion financière rigoureuse afin de préserver la qualité des services rendus à nos concitoyens.

Toute l'équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches de Joyeuses Fêtes de fin d'année et une très belle année 2026.

Je vous invite à découvrir ce 46^{ème} bulletin, qui, je l'espère vous invitera à participer, à contribuer activement à la vie de notre belle commune.

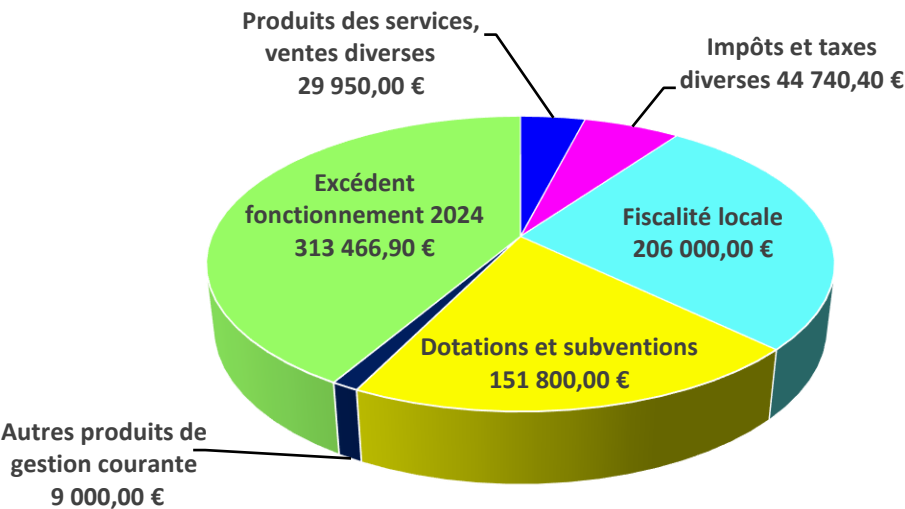
Que chacun se sente encouragé à venir partager ses idées et à s'investir dans un avenir commun rassurant, bienveillant, épanouissant et fait avant tout de Paix.

Votre Maire,

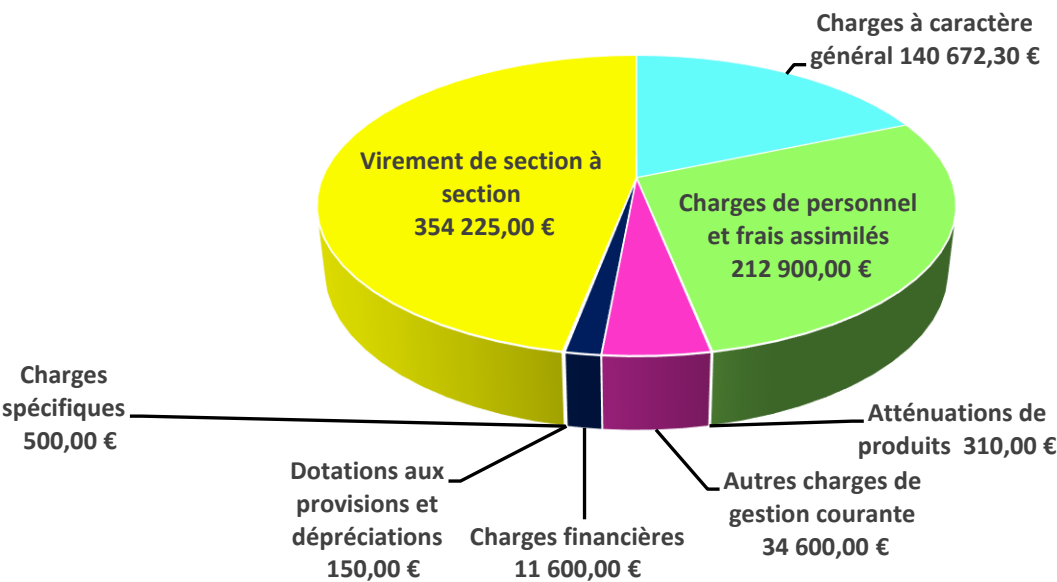
Dominique DORIZON

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement754 957,27 €



Dépenses de fonctionnement754 957,27 €



TAUX D'IMPOSITION

En 2025, l'Etat a réévalué de 1,7 % les bases de la valeur locative ; Cette valorisation implique une augmentation de recettes fiscales sans changement de taux communaux.

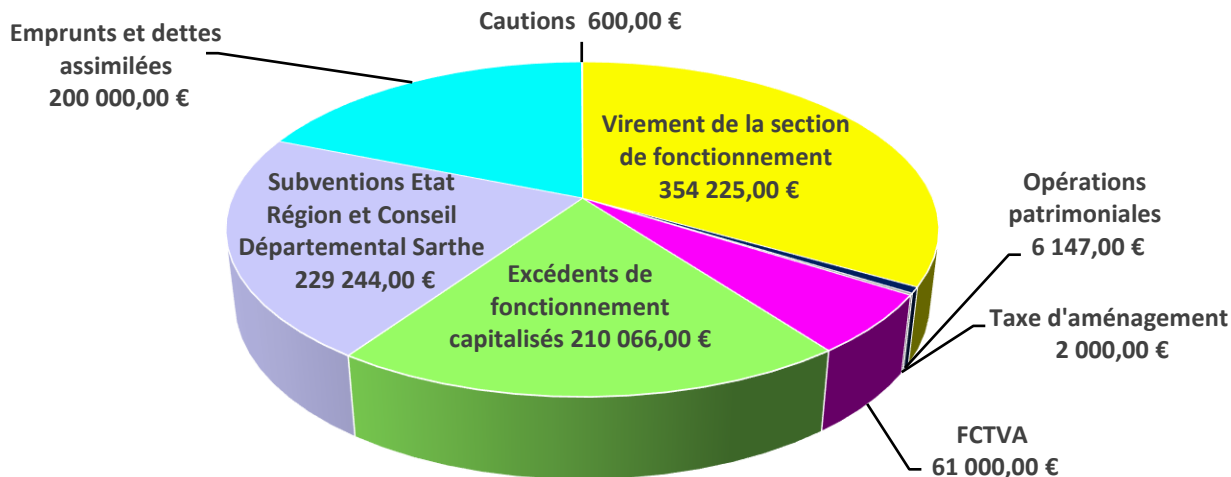
➤ La municipalité a décidé, comme les années précédentes de ne pas augmenter ses taux d'imposition.

	Bases d'imposition Prévisionnelles 2025	Taux d'imposition	
		Commune	Communauté de communes
Taxe Foncière Bâti	364 200	42,68 %	2.74 %
Taxe Foncière Non Bâti	121 700	40,89 %	5.92 %
Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	23 000	14,71 %	12.01 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

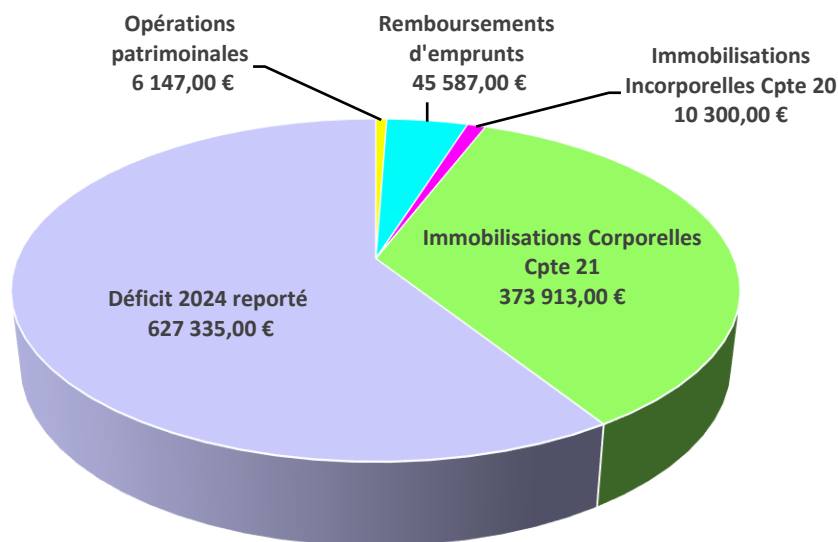
Recettes d'investissement

1 063 282,00 €



Dépenses d'investissement

1 063 282,00 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation

Dépenses

82 487,00 €

Recettes

82 487,00 €

Investissement

Dépenses

63 769,00 €

Recettes

63 769,00 €

Notre système d'épuration est économique et pertinent, il résulte d'un choix raisonné des équipes municipales passées et actuelle. Le coût d'exploitation est extrêmement raisonnable, le système est dimensionné pour 400 habitants raccordés ; nous sommes actuellement à seulement 220. Nous sommes donc en capacité de réaliser de nouveaux raccordements. Par conséquent, des constructions sont possibles sur notre commune à moindre coût.

SALLE POLYVALENTE

La gestion de la salle est faite par la mairie. Pour toute réservation, merci de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie au 02 43 27 32 05 ou à l'adresse mail suivante : mairie@ourceboeufs72.fr.

Tarifs : Les locations sont faites avec ou sans vaisselle

	Habitants de la commune	Hors commune
Location 1 jour	200 €	250 €
Location 2 jours	250 €	300 €
Location 3 jours	300 €	350 €
Vin d'honneur	100 €	110 €
Réunion	50 €	100 €
Location vaisselle	0.50 € par personne (assiette, couverts, verre)	

- ◆ Une caution de 300 € est demandée pour toute location et restituée selon l'état des lieux.
- ◆ La location de la salle pour une réunion de famille (sans repas) à la suite d'une sépulture est gratuite.
- ◆ Toute manifestation publique payante ne pourra être organisée que par une association légalement constituée.
- ◆ La location est payée à la réservation et ne sera pas remboursée en cas de désistement non justifié (à l'appréciation du maire).
- ◆ L'utilisateur de la salle doit rendre celle-ci dans l'état de propreté où il l'a trouvée.
- ◆ Aucune réservation n'est définitive sans la présentation de l'attestation de responsabilité civile du locataire accompagnée de la remise du chèque de location ainsi que celui de caution.
- ◆ La commune peut annuler la location de plein droit.
- ◆ Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la salle pour organiser deux manifestations à but lucratif dans l'année civile.

CANTINE & PÉRISCOLAIRE

Tout changement doit être fait le matin avant 9 h 30 à l'adresse mail suivante : cantine@ourceboeufs72.fr.

Tarifs cantine :

- ◆ Repas enfant (jour fixe) = 3.70 €
- ◆ Repas enfant (jours fixes déterminées à l'inscription, moins de 4 repas par semaine) = 4.05 €
- ◆ Repas enfant occasionnel = 4.55 €

Tarifs et horaires de la garderie périscolaire : (lundi, mardi, jeudi & vendredi)

- ◆ Forfait matin de 7 h 30 à 8 h 30 = 2.25 €
- ◆ Forfait matin de 8 h 30 à 8 h 50 = 0.70 €
- ◆ Forfait soir de 16 h 30 à 19 h 00 = 3.65 €
- ◆ Forfait matin & soir = 5.10 €
- ◆ Goûter = 1 €
- ◆ Pénalité de retard = 10 €

Soutenons nos producteurs et artisans locaux !



Une démarche auprès du Pays du Mans a été mise en place à la rentrée à l'initiative de Madame Valérie SOUCHU, cantinière, dans l'objectif de décrocher les premières fleurs valorisant la qualité des produits servis à la cantine. Cette action permet à la collectivité de répondre aux exigences de la loi EGAlim, qui impose plus de transparence concernant la qualité des produits. Ces informations sont désormais disponibles sur les menus scolaires, à destination des enfants comme de leurs parents.

Ses trois grands objectifs :

1. Mieux payer les agriculteurs
 - Les prix doivent mieux couvrir leurs coûts de production.
 - Moins de pression des grandes surfaces sur les producteurs.
2. Améliorer la qualité de l'alimentation
 - Plus de produits locaux et bio dans les cantines (au moins 50 %, dont 20 % bio).
 - Réduction du gaspillage alimentaire et de certains plastiques.
3. Encourager une alimentation saine et respectueuse de l'environnement
 - Moins de pesticides et de produits ultra-transformés.
 - Meilleure information des consommateurs (origine, composition...).

Les missions de Valérie :

- Son rôle est particulièrement diversifié, puisqu'elle assure non seulement la préparation des repas destinés aux enfants, mais contribue également à leur éveil au goût. Cet apprentissage nécessite, pour certains d'entre eux, plusieurs dégustations d'un même aliment avant de parvenir à l'apprécier.
- Elle veille également à rechercher de nouveaux producteurs, afin de répondre au mieux à la charte « qualité et proximité ».
- Elle a pour mission de sensibiliser les enfants au choix des menus, notamment lors de la Semaine du Goût qui s'est tenue en octobre cette année. Le thème chromatique avait été retenu et les enfants ont particulièrement apprécié les menus proposés. Le menu végétarien a d'ailleurs rencontré un vif succès, notamment les lasagnes aux épinards.
- Elle contrôle également les déchets, une démarche qui suscite la curiosité des enfants, y compris de ceux qui étaient initialement les moins intéressés par ce sujet. Les résultats des pesées sont très positifs, et les enfants sont fiers d'avoir participé à cette action de lutte contre le gaspillage alimentaire.

CHARTe QUALITÉ PROXIMITÉ

Dans le but de favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine, de créer et de sauvegarder des activités et des emplois non délocalisables dans le domaine de l'agriculture et de la transformation, de créer des liens entre consommateurs et producteurs, et de favoriser la réalisation de menus à base de produits locaux, les élus et professionnels de nos territoires ont décidé de valoriser et de développer l'approvisionnement en produits alimentaires locaux dans la restauration collective.

Attribution de deux fleurs au titre de la Charte Qualité Proximité

La Commune a le plaisir d'informer les habitants qu'elle vient d'être récompensée par l'attribution de deux fleurs sur quatre dans le cadre de la Charte Qualité Proximité. Cette distinction reconnaît notamment le travail important réalisé dans la cantine, tant sur la qualité de l'accueil que sur l'amélioration du service rendu aux enfants.



Exemple de menu pour la Semaine du Goût – Thème chromatique



Repas blanc



Repas jaune



Repas rouge



Repas vert



Cassoulet Maison

SUBVENTIONS 2025

Associations	Subventions
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Souigné- sous -Ballon (Hors commune)	100 €
ACPG/CATM	200 €
Amicale du Temps Libre	200 €
APEC	200 €
Rando, Nature & Galops	200 €
Comité de jumelage	200 €
Comité des Fêtes	200 €
GDON	200 €
La coopérative scolaire	200 €
Les amis de l'école	200 €

SUBVENTIONS & INVESTISSEMENT ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE LOISIRS

L'attribution des subventions par la commune répond à un cadre précis destiné à garantir la transparence et l'égalité de traitement entre les demandeurs. Les associations locales, les organismes à but non lucratif et, plus largement, les structures contribuant à la vie sociale, culturelle, sportive ou éducative du territoire peuvent solliciter une aide financière.

Chaque demande de subvention doit être déposée avant la date limite fixée par la municipalité, accompagnée des documents obligatoires : budget prévisionnel, rapport d'activité, statuts de l'organisme et formulaire officiel dûment complété. Les services municipaux instruisent ensuite les dossiers afin de vérifier leur conformité et d'évaluer la pertinence du projet au regard des priorités de la commune.

Les propositions de subvention sont ensuite présentées au conseil municipal, qui délibère et vote les montants attribués. Les décisions prennent en compte l'intérêt général du projet, sa faisabilité, son impact local, ainsi que la bonne gestion des financements précédemment accordés.

Une fois la subvention accordée, l'organisme bénéficiaire s'engage à utiliser les fonds conformément à l'objet déclaré et à fournir un bilan financier et moral permettant de vérifier la bonne utilisation de l'aide communale.

Acquisition d'un lave-vaisselle

La commune a procédé à l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel pour la salle polyvalente, afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de fonctionnement lors des utilisations de l'équipement. Le montant de la dépense s'élève à 4 384,80 € TTC, incluant la fourniture et la mise en service.

Acquisition de chaises

La commune a acquis 50 chaises destinées à la salle polyvalente, afin d'améliorer l'accueil des usagers. Le coût total de l'opération s'élève à 1 640,40 € TTC.



ADRESSAGE

Avis aux personnes ayant reçu une lettre vous invitant à venir retirer vos plaques de numérotation et qui ne les auraient pas encore récupérées : Nous vous invitons à vous présenter à la mairie pendant les horaires d'ouverture afin de les retirer.

Le retrait de votre plaque contribue à faciliter l'identification des habitations, conformément aux réglementations en vigueur, permettant un accès facilité et plus rapide des secours.



DÉPART ET ARRIVÉE AU SEIN DU PERSONNEL

Suite au départ de Madame Linda TISON fin octobre, nous tenons à la remercier chaleureusement pour son dévouement et son travail exemplaire en tant qu'agent périscolaire. Sa présence, son professionnalisme et sa gentillesse ont grandement contribué au bien-être des enfants et au bon fonctionnement de notre service.

Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite de ses projets ainsi que beaucoup de succès dans ses nouvelles aventures.

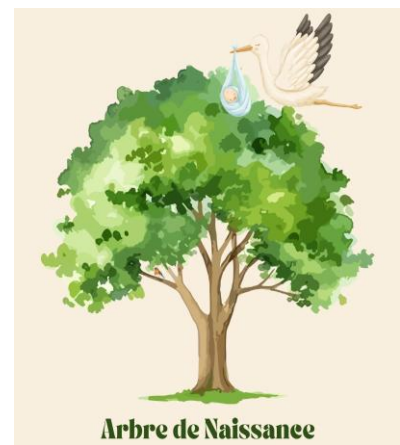
Nous souhaitons la bienvenue à Madame Sophie PAYET, qui rejoint notre équipe en tant qu'agent périscolaire. Nous lui souhaitons une belle réussite et beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Dans le cadre de la démarche « Une naissance, un arbre », la commune a souhaité marquer chaque nouvelle naissance survenue entre 2020 et 2025 par un geste symbolique et durable : la plantation d'un arbre. Cette initiative permet non seulement de célébrer l'arrivée d'un enfant, mais aussi de contribuer à la préservation de notre environnement et au verdissement de notre commune.

Les parents des nouveau-nés ont été invités à la plantation de l'arbre de leur enfant le samedi 22 novembre 2025. Chaque arbre est identifié par le prénom de l'enfant et sa date de naissance, créant ainsi un espace vert personnalisé, porteur de sens et de souvenirs pour les familles. Trente-deux enfants ont ainsi un arbre qui leur est associé. L'emplacement de chacun a été défini à la suite d'un tirage au sort, autour d'un pot offert par la municipalité (chocolat chaud et gâteaux) à la salle polyvalente.



Cette action s'inscrit dans la politique municipale en faveur du développement durable et du lien intergénérationnel, en associant les enfants à la vie de leur commune dès leur naissance.

Nous remercions l'entreprise 2BMS de Beaufay pour sa contribution à la préparation de cette matinée, ainsi que la pépinière Boulay pour la fourniture de plants locaux ; encore merci pour le geste commercial.

Nous remercions également les élus, aidés des parents présents, qui ont planté les arbres des familles ne pouvant se déplacer. Chacun est invité à venir découvrir son emplacement sur les différents sites : parking du cimetière, chemin des Mesliers, chemin de la Vannerie ainsi qu'au terrain de loisirs.



DAVY Valentin
Paysagiste
☎ 06-47-93-35-87
Tonte, Débroussaillage
Taille de haie, arbre, fruitier...
Tronçonnage, entretien jardin etc...
Devis gratuit
✉ valdu72@live.fr

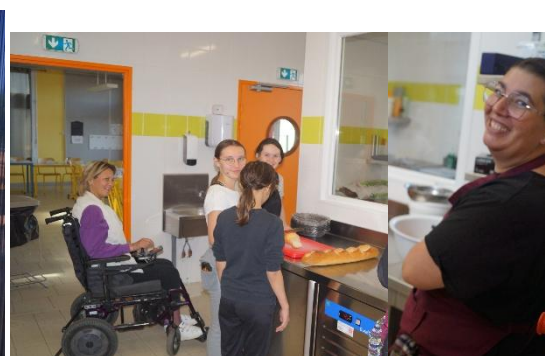
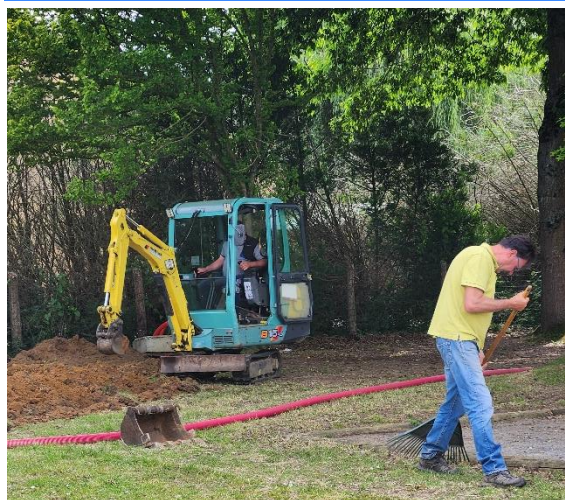

BOUTTIER Benjamin
2BMS
Tous travaux
72110 BEAUFAY
Tél : 06 08 82 29 32

Pépinières BOULAY
Pépinieriste, horticulteur, producteur
« Les Riperronds »
Courceboeufs
Tél. 02 43 27 32 01
Fax 02 43 27 23 20
www.pepinieriste-jardinerie.pepinieres-sarthe.com
E-mail : pepinieres-boulay@orange.fr



JOURNÉE CITOYENNE





MERCI À TOUS
LES BÉNÉVOLES,
RENDEZ-VOUS
SAMEDI 11 AVRIL
2026.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FESTIVITÉS 2026



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 Je Jour de l'an 1	1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve Fête du Travail	1 Lu 23
2 Ve	2 Lu 6	2 Lu 10	2 Je	2 Sa	2 Ma
3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me
4 Di Épiphanie	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu 19	4 Je
5 Lu 2	5 Je	5 Je	5 Di Dimanche de Pâques	5 Ma	5 Ve
6 Ma	6 Ve	6 Ve	6 Lu Lundi de Pâques 15	6 Me	6 Sa
7 Me	7 Sa APEC Vente de crêpes à Frais Malin & Carrefour Market	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di ATL Bric à Brac
8 Je	8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve Commémoration de la Victoire De 1945 à 11 h 30	8 Lu 24
9 Ve Distribution sacs verts 16 h 00 à 19 h 00	9 Lu 7	9 Lu 11	9 Je	9 Sa	9 Ma
10 Sa Distribution sacs verts 09 h 00 à 12 h 00	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa Journée Citoyenne Soirée dansante du Comité de Jumelage	11 Lu 20	11 Je
12 Lu Combat de Courceboeufs 1871 3	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu 16	13 Me	13 Sa
14 Me Galette des aînés ruraux 14 h 30	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je Ascension	14 Di
15 Je	15 Di	15 Di 1 ^{er} Tour Élection Municipale	15 Me	15 Ve	15 Lu 25
16 Ve Distribution sacs verts 16 h 00 à 19 h 00	16 Lu 8	16 Lu APEC Vente de saucissons début 12	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Sa Distribution sacs verts 09 h 00 à 12 h 00	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Di Vœux du Maire 11 h 00	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu 21	18 Je
19 Lu 4	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu 17	20 Me	20 Sa
21 Me Distribution Bacs verts 09 h 00 à 12 h 00	21 Sa Soirée Années 80 Comité des Fêtes	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di APEC Fête de l'École
22 Je	22 Di	22 Di 2 ^{ème} Tour Élection Municipale	22 Me	22 Ve	22 Lu 26
23 Ve Distribution Bacs verts 16 h 00 à 19 h 00	23 Lu 9	23 Lu 13	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Sa Distribution Bacs verts 9 h à 12 h + ATL repas, soirée jeux	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di Pentecôte	24 Me
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu Lundi de Pentecôte 22	25 Je
26 Lu 5	26 Je	26 Je	26 Di APEC Bric à Brac & Marché de Printemps	26 Ma	26 Ve
27 Ma	27 Ve	27 Ve APEC Vente de saucissons fin ATL Concours de Trut	27 Lu 18	27 Me	27 Sa Comité des Fêtes Concours de Pétanque
28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Je	Dates de balayage	29 Di Passage à l'heure d'été (+ 1h)	29 Me	29 Ve	29 Lu 27
30 Ve		30 Lu 14	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Sa		31 Ma	Dates de passage	31 Di	Vacances scolaires de la Zone B

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Me	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di Toussaint	1 Ma
2 Je	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu 45	2 Me
3 Ve	3 Lu 32	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je
4 Sa	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve
5 Di	5 Me	5 Sa Comité des Fêtes Concours de Pétanque	5 Lu 41	5 Je	5 Sa
6 Lu 28	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di
7 Ma	7 Ve	7 Lu 37	7 Me	7 Sa	7 Lu 50
8 Me	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma
9 Je	9 Di Commémoration Libération de Courceboeufs	9 Me	9 Ve	9 Lu 46	9 Me
10 Ve	10 Lu 33	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je
11 Sa	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me Commémoration de l'Armistice Repas des aînés ruraux	11 Ve
12 Di	12 Me	12 Sa	12 Lu 42	12 Je	12 Sa
13 Lu 29	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di
14 Ma Fête nationale	14 Ve	14 Lu 38	14 Me	14 Sa	14 Lu 51
15 Me	15 Sa Assomption	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma
16 Je	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu 47	16 Me
17 Ve	17 Lu 34	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je
18 Sa	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve
19 Di	19 Me	19 Sa	19 Lu 43	19 Je	19 Sa
20 Lu 30	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di
21 Ma	21 Ve	21 Lu 39	21 Me	21 Sa	21 Lu 52
22 Me	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma
23 Je	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 48	23 Me
24 Ve	24 Lu 35	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je Réveillon de Noël
25 Sa	25 Ma	25 Ve	25 Di Passage à l'heure d'hiver (-1 h)	25 Me	25 Ve Noël
26 Di	26 Me	26 Sa	26 Lu 44	26 Je	26 Sa
27 Lu 31	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di
28 Ma	28 Ve	28 Lu 40	28 Me	28 Sa	28 Lu 53
29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma
30 Je	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 49	30 Me
31 Ve	31 Lu 36	Dates de passage	31 Sa	Dates de passage	31 Je Saint-Sylvestre

Collecte des pneus limitée à 4 pneus par foyer

- ◆ Du 15 au 20 juin 2026 à la déchetterie de Neuville-sur-Sarthe
- ◆ Du 14 au 19 septembre 2026 à la déchetterie de Montbizot
- ◆ Collecte limitée à quatre pneus par foyer.



L'ÉCOLE

Troisième rentrée ensemble pour l'équipe enseignante composée de Christine BESLU (PS, MS, GS) et direction, Anaïs HILGENGA (CP, CE1, CE2) et Solène COSTENTIN (CM1, CM2). Mme BESLU est toujours complétée par Sarah GAUTHIER pour la décharge de direction.

L'équipe est complétée par Annabelle BODEREAU, ATSEM, et Valérie GADROIS, AESH. Sophie PAYET vient d'arriver sur le poste périscolaire et à la surveillance de la cantine.

Cette année, toute l'école travaille sur le thème de la nature.

Les élèves fréquentent toujours la bibliothèque tous les vendredis grâce à l'implication des bénévoles. Un grand merci à eux.

Le cross de Noël aura lieu le mardi 16 décembre après-midi ; il sera suivi d'un chocolat chaud préparé par Valérie SOUCHU, la cantinière. Les parents qui le souhaitent sont les bienvenus pour courir avec les élèves.

La fête de Noël aura lieu le 19 décembre à 18 h 30 dans la salle des fêtes, en partenariat avec l'APEC et la mairie.

Le spectacle présenté par les trois classes sera suivi du passage du Père Noël et du défilé des tracteurs dans les rues.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves et la mairie pour leur soutien dans tous leurs projets.

Contact : ce.0720181f@ac-nantes.fr

Tél. : 02 43 24 29 12 (maternelle et direction) / 02 43 27 32 17 (élémentaire)

Investissements à l'école maternelle

La commune a investi dans de nouveaux équipements pour améliorer le confort et l'hygiène des enfants :

lits et matelas, lavabo, table à langer et douche ont été installés ou renouvelés.

Ces aménagements contribuent à offrir de meilleures conditions d'accueil pour les élèves.



L'APEC

L'APEC souhaite à tous les habitants de Courceboeufs une très bonne et heureuse année 2026 !

L'Association des Parents d'Élèves de Courceboeufs a réalisé, grâce à vous, une excellente année 2024/2025. Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de nos manifestations et un grand merci à tous ceux qui sont venus y participer.

Suite à l'Assemblée Générale du 19 septembre 2025, un nouveau bureau a été élu :

- **Damien SPY** : Président
- **Elodie LAUNAY** : Secrétaire
- **Laurine PAINEAU** : Trésorière
- **Noémie VÉRON & Marion VÉRON** : Responsables achats matériels
- **Mathilde LE NOACH** : Responsable communication interne (école) & réseaux sociaux
- **Valentin DAVY** : Responsable communication externe (mairie) & location matériels
- **Delphine HUCHET** : Responsable communication visuelle

Nous remercions toutes les personnes qui apportent leur soutien à nos projets : les membres actifs et bénévoles de l'APEC, les autres parents qui nous aident, l'équipe enseignante et la directrice, ainsi que le personnel communal et le Maire.

Un grand merci à vous tous, qui permettez à l'APEC de poursuivre sa mission : participer financièrement à l'achat de matériel scolaire, aux sorties pédagogiques, etc.

Nous espérons que cette année encore nous permettra de continuer dans cette direction, grâce à l'élan de solidarité et de générosité de chacun.

Après la boum d'Halloween fin octobre, qui plaît toujours autant aux enfants, la vente de calendriers et boules de Noël personnalisées, ainsi que la fête de Noël début décembre, **le calendrier des manifestations et ventes pour l'année 2026 est le suivant :**

- **7 février** : Vente de crêpes au Frais Malin et Carrefour de Savigné
- **Courant mars** : Vente de saucissons
- **26 avril** : Bric-à-brac & marché de printemps
- **Juin** : Fête de l'école, le dimanche 21 juin 2026

Nous aurons besoin de vous, de vos bras mais aussi de votre temps, que vous soyez parent ou Courceboeusien, pour maintenir ces manifestations et assurer la plus grande joie des élèves de notre école.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : apec.courceboeufs@gmail.com, ainsi que sur nos pages et Instagram APEC COURCEBOEUF.

Nous vous renouvelons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 !

Bien associativement,

Le Bureau de l'APEC



LES AMIS DE L'ÉCOLE

« Les Amis de l'École » est l'association en charge de la bibliothèque de Courceboeufs. Celle-ci fonctionne grâce à l'engagement bénévole de ses membres ainsi qu'aux dons de livres. Elle accueille les élèves de l'école tous les vendredis après-midi, durant les périodes scolaires. Chaque enfant emprunte un ouvrage toutes les deux semaines pour les classes primaires et chaque semaine pour les classes maternelles.

L'association adresse ses remerciements à la mairie pour la mise à disposition du local, l'octroi de sa subvention, ainsi que pour l'installation de la boîte à livres.

La boîte à livres offre la possibilité d'échanger des ouvrages et de faire découvrir de nouveaux auteurs. Son accès libre constitue une alternative pertinente aux horaires restreints de la bibliothèque.

Nous remercions également les parents pour leurs dons de livres, lesquels permettent d'enrichir et de renouveler notre fonds de lecture, en complément des achats de livres effectués par l'association.

Chaque année, un atelier est proposé autour de la période de Noël. Cette année, les enfants ont réalisé une nouvelle fresque, désormais exposée sous la halle. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



L'AMICALE DU TEMPS LIBRE

L'association « Amicale du Temps Libre » de Courceboeufs a connu plusieurs changements au cours de l'année 2025.

À la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2025, un nouveau bureau a été élu.

De gauche à droite :

- Mme RISPAL Claudine : Trésorière adjointe
- Mme NIEPCERON Chantal : Trésorière
- Mr NIEPCERON Daniel : Vice-président
- Mme CHOPLIN Fabienne : Présidente
- Mr LECOSSIER Patrick : Secrétaire
- Mme LECATHELINAIS Nicole : Secrétaire adjointe



Cette nouvelle équipe, composée de personnes compétentes et motivées, s'engage à poursuivre les manifestations déjà mises en place par l'association (bric-à-brac, concours de trut).

Certains membres nous ont quittés, d'autres nous ont rejoints. Ensemble, nous réfléchissons à de nouvelles idées afin de permettre à l'association de continuer à prospérer.

Si vous disposez de temps libre et souhaitez adhérer à notre association, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser :

- à la Présidente, Mme Fabienne CHOPLIN, au 06 33 91 63 85,
- ou à la Trésorière, Mme Chantal NIEPCERON, au 06 15 76 28 26.

La première manifestation organisée par le nouveau bureau, notre bric-à-brac annuel, s'est tenue le 7 septembre 2025.

Elle s'est déroulée dans une excellente ambiance, grâce à l'investissement sans relâche de toute l'équipe de bénévoles.



Projets pour 2026 :

- 24 janvier 2026 : repas sur invitation, suivi d'une soirée jeux de société
 - 27 mars 2026 : concours de trut
 - Bric-à-brac : date à définir
- Les fêtes approchent :



La Présidente,
Fabienne CHOPLIN

RANDO, NATURE ET GALOPS



ASSOCIATION RANDO, NATURE ET GALOPS



Les années se suivent...et passent vite. Mais l'Association maintient son cap pour les objectifs fixés.

Nous faisons de notre mieux pour intervenir sur les chemins et nous avons des retours positifs de pratiquants via plusieurs réseaux sociaux et en direct.

Cette année, entretien sur le chemin de La Chaussée. D'énormes ornières de l'hiver dernier laissées par le passage d'engins ont dû être comblées ; en espérant que cela ne se reproduise pas. Reprise au sol également sur le chemin de La Claie depuis peu. Les interventions doivent se poursuivre en fonction de la disponibilité du matériel et des intervenants sur notre secteur.

Par ailleurs, nous ne remercions pas la personne qui a endommagé et coupé le ruban signalétique sur la partie privée et qui l'a jeté sur le chemin. Nous sommes intervenus pour sa remise en place, qui, je le souligne est un élément de signalétique important pour la sécurité des pratiquants. Cet incident est fort regrettable...

Nos actions sont bénévoles et nous sommes toujours engagés pour nous associer aux dépenses d'entretien de nos chemins sur le secteur dans le respect de l'environnement et pour la bonne pratique des randonneurs.



Nous restons vigilants pour le balisage sur l'ensemble des itinéraires équestre et attelages Maine Cœur de Sarthe inscrits au Département et au niveau National traversant Souliné sous Ballon, Ballon-Saint Mars, Courceboeufs et limite Beaufay. Celui-ci doit rester visible pour permettre d'identifier le parcours choisi pour le plaisir de tous les usagers en promenade ou randonnée. Cette année, un certain nombre de repérages ont été faits ; il nous en reste à faire.

Nous sommes attentifs aux signalements d'anomalie et à toute suggestion transmis par les usagers pour les chemins ; nous les en remercions par avance.

Nous remercions notre Maire, Dominique Dorizon et les intervenants municipaux, et notre partenariat avec la Communauté de Communes avec notre interlocuteur principal Nicolas Letourmy.

En cette fin d'année, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous.

A bientôt en 2026...et bonnes fêtes de fin d'année

La Présidente
Véronique BLAIN



Chers habitants et chères habitantes de Courceboeufs.,

C'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques lignes afin de vous donner des nouvelles de notre jumelage franco-roumain.

Tout d'abord, le bilan de l'année 2025 : elle a été marquée par l'accueil d'un groupe de plus de vingt Roumains, qui ont séjourné durant une semaine en août dans des familles d'accueil à Courceboeufs, mais également dans les villages environnants.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire ainsi que la municipalité de Courceboeufs, qui ont offert le pot d'accueil au lendemain de leur arrivée. Les membres du comité avaient organisé des sorties culturelles, notamment la visite du château et des jardins de Villandry, suivie d'un repas au restaurant, puis la découverte du musée Maurice Dufresne, dans le Val de Loire.

Trois journées libres en famille ont permis aux nouvelles familles de mieux se connaître, et aux plus anciennes de partir quelques jours à la découverte de contrées plus lointaines, comme la Normandie. Certaines familles sont tout simplement restées à Courceboeufs et se sont retrouvées autour de repas festifs. Elles ont également organisé des sorties communes, comme un pique-nique à Saint-Léonard-des-Bois, suivi d'une descente en canoë sur la Sarthe. Cette journée, accessible à tous, a enchanté aussi bien les plus jeunes mais aussi les plus âgés. Elle a été l'occasion de nombreux fous rires et de très bons moments partagés.

La veille du retour vers la Roumanie, les Français avaient concocté un repas champêtre avec cochon à la broche et animation musicale. Tout le monde s'est régalé, a dansé, chanté en français et en roumain, et a assisté à une représentation de quelques danses de l'époque Empire, pour lesquelles trois couples de Français s'étaient beaucoup entraînés (cf. photo).

La semaine est passée très vite, et chacun s'est promis de se retrouver l'année prochaine.

Que fera-t-on en 2026 ? Le samedi 11 avril, notre comité sera heureux de vous compter parmi les participants à une soirée conviviale avec animation musicale, organisée dans la salle polyvalente de Courceboeufs.

2026 sera une année importante : notre jumelage fêtera en effet ses 30 ans d'existence.



Au mois d'août, les Français se rendront à Măgureni (village situé à 80 km au nord de la capitale, Bucarest) pour célébrer cet événement.

Toutes ces années nous ont permis de créer des liens très forts, non seulement avec nos correspondants, mais aussi avec tous les membres du comité roumain. Les Roumains sont reconnus pour leur hospitalité : ce sont des personnes très communicatives, dotées d'une grande culture et d'un sens inné de l'humour.

La Roumanie a beaucoup évolué au fil des trente dernières années.

À titre d'exemple, en 1996, les routes en terre du village de Măgureni étaient principalement empruntées par les animaux (vaches, volailles...), les charrettes à cheval et quelques voitures Renault 12.

Aujourd'hui, on y trouve des routes goudronnées avec pistes cyclables, ronds-points et grosses cylindrées.

La Roumanie est un pays magnifique, offrant une grande variété de paysages, associée à la richesse de ses attractions culturelles et historiques.

Nos amis roumains nous ont promis une semaine mémorable et ont déjà commencé à s'y préparer.

Je vous encourage à rejoindre notre association afin de partager des moments d'amitié et d'échanges indéfectibles entre nos deux communautés.

Merci d'avoir pris le temps de lire cet article.

Les membres du comité de jumelage Courceboeufs / Măgureni se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. « Sărbători fericeite ! La mulți ani ! » (*Joyeuses fêtes et bonne année !*)

Maryline Boulay, Présidente
Tél. : 06 86 93 81 50



Bilan 2025 : une année pleine de réussite pour l'Office de Tourisme !

Cette année encore, l'Office de Tourisme dresse un bilan très positif de l'ensemble de ses actions. Malgré une météo parfois capricieuse, tous nos événements ont rencontré un franc succès, confirmant l'attachement du public à nos rendez-vous culturels et conviviaux. Cette réussite est également le fruit du travail et de l'engagement de nos bénévoles, des communes et de nos partenaires : bravo et merci !

Pour la première fois, Neuville-sur-Sarthe a accueilli Les Peintres dans le Bocage, qui célébraient leur 30^e édition anniversaire. L'événement a battu tous les records avec 62 artistes peintres. Le concours des Peintres en Herbe a réuni une cinquantaine de jeunes talents, et neuf écoles ont exposé leurs projets artistiques sur le thème « *Portes et Fenêtres* » dans le centre-bourg.

À Sainte-Jamme, les Sentiers Gourmands ont rassemblé 335 randonneurs pour une journée alliant patrimoine, terroir et convivialité, conclue par un repas en musique préparé par Pascal Tesson et animé par Band'Acoustik. Les journées « Côté ville, côté campagne », le cinéma de plein air et le pique-nique musical au Boulay ont également rencontré un très beau succès.

Enfin, l'accueil estival de l'Office de Tourisme à la Fonderie d'Antoigné a attiré plus de 140 visiteurs, un record qui confirme l'intérêt croissant pour ce site patrimonial.

Nos rendez-vous 2026 :

- Dimanche 5 et lundi 6 avril : Peintres dans le Bocage à La Guierche
- Samedi 6 juin : Sentiers Gourmands à Teillé
- Dimanche 9 août : Pique-nique musical
- Juillet et août : Côté ville, côté campagne et cinéma en plein air

➡ Pour ne rien rater de l'actualité de l'Office de Tourisme et connaître l'agenda des animations du territoire, inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle : « L'Info Touristique en Maine Cœur de Sarthe ».

Charlotte Pottier

Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

36, rue du Général Leclerc – 72290 Ballon-Saint-Mars

02 43 27 35 30 • officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture : Le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, Le samedi de 9h à 12h30.

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram.

Monsieur le Maire tenait à saluer l'investissement de Madame Charlotte POTTIER, animatrice de l'Office de Tourisme, ainsi que l'excellent travail qu'elle a accompli au cours de ces dernières années pour promouvoir et faire connaître notre territoire.



LA MAISON DES PROJETS

Événements & Projets 2025 : De nombreux projets ont été mis en place cette année.

Le bassin de nage a fait son grand retour à Joué-l'Abbé et a accueilli près de 1500 personnes en 5 mois, venues apprendre à nager ou lutter contre leur aquaphobie. Bébé-nageurs, enfants, jeunes, adultes ou seniors : tous ont pu profiter des conseils de Sandra.

L'épicerie solidaire La Grange est devenue La Petite Boutique, avec sa propre identité et son propre logo. Aujourd'hui, ce sont 130 personnes qui sont accueillies chaque semaine à La Petite Boutique.

Mirabelle s'est de nouveau installée sur quatre communes, de mars à octobre : La Bazoge, Souillé, Teillé et Soulligné-sous-Ballon. Elle a également été présente lors des nombreux événements du territoire. Cette année, ce sera au tour de Courceboeufs d'accueillir Mirabelle, à partir du printemps 2026.

Inauguration de la Maison des Projets : Mercredi 15 octobre, à Ballon-Saint-Mars, nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration du centre social aux côtés de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, du Département de la Sarthe, de la Région Pays de la Loire et de la Préfecture de la Sarthe.

Ce moment a marqué l'aboutissement de dix mois de travaux et de collaboration pour redonner vie à un bâtiment chargé d'histoire, désormais entièrement réaménagé pour accueillir nos activités, nos ateliers et les habitants du territoire.

Nous disposons aujourd'hui d'un lieu convivial, fonctionnel et plus respectueux de l'environnement, conçu pour favoriser les échanges et renforcer le lien social au cœur de Maine Cœur de Sarthe. La soirée d'inauguration a été rythmée par la coupe du ruban, une visite des nouveaux espaces, les prises de parole officielles, puis un temps convivial. Merci à toutes les personnes présentes pour ce moment de partage et d'enthousiasme ! Et surtout, un grand merci aux collectivités qui ont soutenu ce projet.



LE CLOS DU CHAMP JACQUET

Il reste deux lots à vendre par le lotisseur : SARO CONSTRUCTION



LE CLOS DES MESLIERS

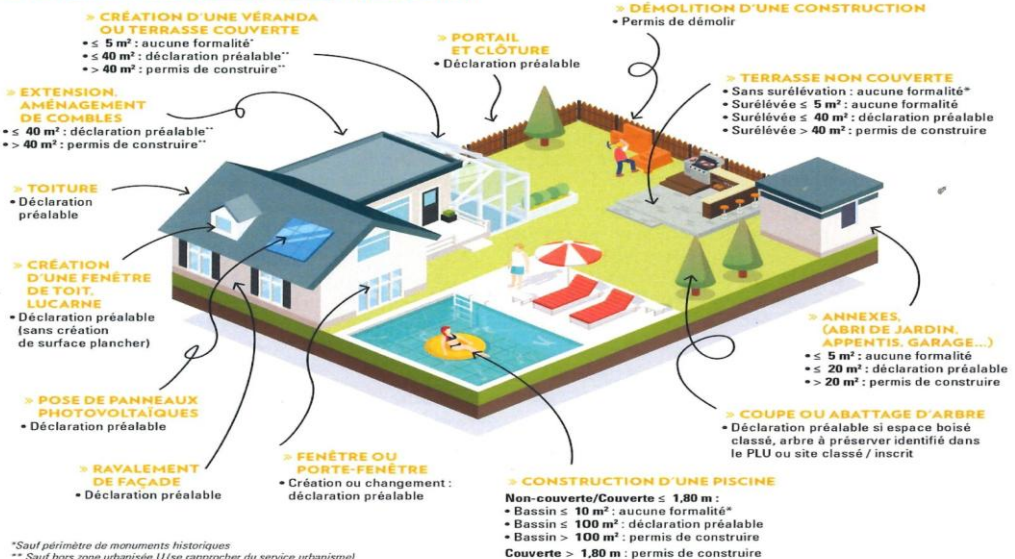


Avec le lotisseur : Foncier aménagement l'aménagement prévu offre 13 parcelles de 384 m² à 695 m² permettant d'accueillir 13 constructions qui vont être les bienvenues pour conforter l'effectif de notre groupe scolaire.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?



1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN :

- auprès du service Urbanisme de la commune
- sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>)



2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER :

- au service Urbanisme de la commune
- sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr>)



3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ :

- en mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- ou sur Internet à l'adresse suivante :

<https://paysdumans.pu.sirap.com/07209>



4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE :

- par le service ADS du Pays du Mans



5. RÉPONSE :

A compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est :

- de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif ;
- de 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir ;
- de 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire.

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc...)



6. AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame, Monsieur, Chers Amis,

De retour des Assises des Départements de France, organisées cette année à Albi, nous tenons à partager avec vous les enseignements de ce rendez-vous national. Comme partout en France, département fait face à des préoccupations budgétaires importantes : hausse des charges sociales, augmentation continue des besoins en solidarités humaines, pressions financières sur les infrastructures et les services publics de proximité. Ces défis sont réels et nous en sommes pleinement conscients.

Mais ces assises ont également été marquées par un message porteur d'espoir : les Français aiment leur Département. L'enquête présentée à Albi l'a confirmé avec force. Les habitants reconnaissent le rôle essentiel que jouent les départements dans leur quotidien : soutien aux personnes âgées, protection de l'enfance, routes et mobilités, collèges, aménagement du territoire.

Le lien de confiance demeure solide et nous le partageons avec la commune. En effet, après 235 années d'existence, le couple département/ commune, est aujourd'hui l'échelon le plus plébiscité, constituant ce binôme de proximité solide, efficace sur lequel repose la confiance des habitants.

Cette confiance nous oblige. Elle nous oblige à poursuivre nos actions en responsabilité, lucidité et détermination. Malgré les tensions financières, notre engagement reste intact, garantir à chacun et chacune un service public proche de vous, efficace et humain. Nous continuerons à défendre les ressources nécessaires pour que notre Conseil départemental puisse répondre à ces attentes et préparer l'avenir.

Si la période que nous traversons est sans nul doute tumultueuse, nous avons choisi de nous retrousser les manches et de trouver ensemble des solutions pour agir, pour construire, encore et toujours mieux la Sarthe de demain. Nous affirmons donc ici avec conviction, que le Département à côté des communes, demeure un échelon essentiel, à taille humaine, au service de chacun.

Ce mandat de conseiller départemental qui nous a été confié nous permet de mener à bien des projets passionnants pour la Sarthe et pour les Sarthois. Durant les quatre dernières années, nous en avons concrétisé de nombreux : le déploiement de la fibre dans toute la Sarthe. Nous avons initié un ambitieux plan pour l'enfance de près de 115 millions. Nous avons poursuivi de nombreux chantiers, développé nos infrastructures, rénové et restructuré nos collèges. Nous répondons « présents » pour nos aînés, pour les plus fragiles. Nous favorisons le maintien à domicile et contribuons toujours à la rénovation des EPHAD. Nous sommes également au rendez-vous d'une des premières préoccupations de nos concitoyens qu'est la santé avec le Médibus. La liste est longue et nous en sommes fiers.

Nous préparons l'avenir en améliorant la vie quotidienne des Sarthoises et des Sarthois et au plus près, celle des habitants de votre commune. Être élu au Conseil départemental, aujourd'hui, c'est agir concrètement au service de tous. C'est demain, encore, et toujours, bâtir un territoire solidaire, attractif et durable.

Véronique Cantin et Thierry Lemonnier Vos conseillers départementaux.



O BMP FABRICANT
Menuiseries Aluminium, PVC et Bois - Vérandas
Couverture de piscine - Fenêtres - Portes - Portails
*sauf menuiserie PVC

24 "Les Petites Forges - 72380 JOUE L'ABBE
18, rue des Tisserands - 72290 COURCEBOEUF
Tél. : 02 43 25 59 98 ou 06 12 45 30 00
obmp72@gmail.com
www.obmp.fr

AGOSTINI MATHIS
Directeur Général

communication@zkillu.fr

+33 6 14 64 48 37

www.zkillu.fr

ICM72 Ingénierie Constructions Métalliques 72

bureau d'études - modélisations 3.d
Constructions Métalliques

Julien BOUGAULT

1 rue du Sergent PITOU
72290 COURCEBOEUF
Mobile : 06-76-46-57-67
Tel : 09-71-20-03-58
E-mail : icm72@orange.fr
SARL au capital de 1000€ - SIRET 829 988 864 00015 APE 7112B

Cap construction Bois

La Buisson
72290 COURCEBOEUF
Tél. 02 43 80 84 61
Mail : contact@capconstructionbois.fr
Site : www.capconstructionbois.fr

Charpente / Maison bois
Extension bois / Terrasse bois

Vente et livraison de Fruits et Légumes Frais

Sélection Papillon

72290 COURCEBOEUF - Tél : 06 45 07 32 98 - selection.papillon@orange.fr
Site internet : selection.papillon.wix.com/fruits-legumes

Joseph Sanchez

Peinture intérieure
Tapisserie
Revetements muraux
Cloisons sèches
Ravalement
Nettoyage et démaillage de toiture
Parquets flottants, sols souples

Tel : 06 66 07 64 47
josephsanchez66.peinture@gmail.com
26 Rue des Tisserands 72290 Courceboeuf

TBL
Transport Benoit Lebeuill

Transport de matériaux de carrière et travaux publics
Transport de marchandises diverses

transport-tbl@laposte.net
Tel : 06 88 11 32 94
Le champ de devant
72290 Courceboeuf

LE MOT DE MONSIEUR LE SÉNATEUR

Madame, Monsieur, Cher.es Courceboeusiens, Courceboeusiennes,
A quelques mois des élections municipales, selon une enquête de l'Association des Maires de France et du Cevipof-Sciences Po, réalisé en novembre 2025, six maires sur dix envisagent de se représenter aux élections municipales de mars prochain.



Cette enquête dresse le portrait d'un corps municipal très engagé mais éprouvé, confronté à des contraintes structurelles qui pèsent sur l'efficacité de son action. Malgré cela, la fonction de maire demeure un pilier de la démocratie locale, et l'envie majoritaire de « repartir au combat » en 2026 témoigne d'une résilience remarquable.

Les résultats mettent toutefois en lumière une nécessité : renforcer le soutien institutionnel, financier et symbolique accordé aux maires pour éviter une dégradation durable de la vocation municipale. Les maires sont conscients des enjeux (budget, service public, relation à la population) et certains redoutent des difficultés croissantes ; mais beaucoup privilégient l'action locale comme levier d'impact. Le rapport avec l'État est également complexe : les maires expriment des attentes vis-à-vis de la décentralisation, des moyens, et de la reconnaissance de leur rôle.

Cette enquête met en évidence un double sentiment chez les maires : d'un côté, une forte fatigue - le mandat est exigeant, la pression personnelle réelle - ; de l'autre, une volonté de continuer et de se représenter aux municipales de 2026. Le « goût d'inachevé » exprimé par beaucoup traduit à la fois des ambitions non réalisées et des obstacles structurels (financiers, institutionnels). Pour que les maires puissent poursuivre efficacement, des réformes (statut, moyens, reconnaissance) semblent cruciales à leurs yeux.

Le mandat municipal 2020-2026, marqué par la crise du COVID-19, la guerre en Ukraine, la flambée des coûts de l'énergie et les tensions inflationnistes, est perçu comme un « millésime » hors norme. Élus dans un contexte de sidération sanitaire, les maires ont dû faire face à des années de turbulences qui ont profondément reconfiguré l'action publique locale.

Dans une période marquée par l'incertitude politique et institutionnelle, les maires demeurent des repères stables. Leur action quotidienne rappelle que la République se vit d'abord au coin de la rue, dans la proximité avec les habitants. Au Sénat, présenté comme la Chambre des Territoires, la défense des libertés communales reste plus que jamais l'axe central de notre action du Sénat.

Bonne année à vous toutes et tous.
Jean Pierre VOGEL, Sénateur de la Sarthe

LE MOT DE MONSIEUR LE DÉPUTÉ

En ces temps troublés, où notre vie démocratique est plus que jamais en proie aux turbulences de l'instabilité, notre société, notre collectivité, ont besoin de repères. Des repères, des marqueurs d'adhésion, et des ancrages solides, profonds. Des ancrages dans lesquels chacun d'entre nous peut s'identifier, se retrouver. La commune rurale est assurément un de ces points d'équilibre. Ces entités à taille humaine, devenue, sous la constante étreinte d'une actualité pleine de secousses, un pôle de stabilité. Une stabilité vitale, qui s'exprime par la voie de citoyens, aux horizons et tendances diverses, réunis autour d'un conseil municipal. Ce lieu de discussions, de concertation, de consensus, puis de décision. Un conseil, souvent théâtre de vifs désaccords, de tension, aussi, parfois. Mais un conseil toujours porté, dans sa sagesse démocratique, vers ce qui fait sens : la quête du seul intérêt général.

Pour évoluer et y parvenir, ces élus se doivent, jours après jours, de manier l'art du compromis. Car le fonctionnement régulier d'un conseil municipal est ainsi la preuve vivante, flagrante, que dans les chemins d'un dialogue intelligent, peuvent naître des réalisations concrètes, aux impacts visibles et immédiats. Mais que serait une commune sans son maire ? par essence, d'une République parfois oublieuse, pourtant responsable du destin de ses administrés. Il en est ainsi de Dominique Dorizon et de son équipe, assurément dévouée aux projets qu'ils conduisent. Des hommes et des femmes, par-dessus tout, conscients de la lourde tâche qui leur incombe : être ce facteur de stabilité, de concorde, dont notre pays a salutairement besoin.



En ce début d'année 2026, je tiens à adresser tous mes meilleurs vœux, de santé et d'épanouissement, à la commune de Courcebœufs et à tous ses habitants.

Jean-Carles Grelrier
—
Député de la Sarthe
Conseiller Départemental

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE & REPAS DES AÎNÉS

Les élus, accompagnés des membres des ACPG-CATM et de leur présidente, Madame Monique JARDIN, ainsi que des enfants et de leurs parents, se sont réunis au monument afin de **commémorer l'armistice du 11 novembre 1918**.

La liste de nos nombreux soldats morts pour la France a été égrenée par les jeunes, à la suite de la lecture, par Monsieur le Maire, du discours du Ministre des Anciens Combattants.

À l'issue du traditionnel vin d'honneur offert à l'ensemble des participants, nos aînés ont pu apprécier le repas préparé par notre cantinière, Madame Valérie SOUCHU, assistée de Madame Marie-Paule TROTTIN, adjointe. Le professionnalisme, le talent culinaire et la bienveillance de notre cantinière ont été unanimement salués. Le service a été assuré par Madame SOUCHU ainsi que par les membres du Conseil municipal. Nous exprimons également notre reconnaissance aux aînés qui ont contribué, après le repas, au rangement et au nettoyage.

L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance conviviale, animée par les talents de notre magicien local, Monsieur Francis LAVOINE. Les aînés ont participé avec enthousiasme aux différentes animations et se sont laissés émerveiller par les tours de magie proposés. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à Monsieur LAVOINE pour la qualité de son intervention et la bonne humeur qu'il a su transmettre.

Enfin, nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pu être présents, notamment notre doyen, Monsieur Arsène GUITTON, à qui une visite a été rendue dans la soirée.



ARGENT DE POCHE



Le dispositif « Argent de poche » a été reconduit et mené en partenariat avec la Maison des Projets. Il s'est déroulé du 7 au 11 juillet, sous la responsabilité de Mme Marie-Paule TROTTIN, adjointe, et a été encadré par M. Fabrice ALIX. Tous deux ont mis leur expérience au service du groupe et ont prodigué leurs conseils aux jeunes participants : Baptiste, Elias, Elina, Eugénie, Gabin et Justine.

Les travaux réalisés ont porté sur l'installation de paravents, la peinture de portes et de bancs, ainsi que la fabrication de bacs avec ossature pour les rosiers, d'un refuge et de palissades.

Cette semaine a offert à certains jeunes l'opportunité d'effectuer leurs premières activités manuelles et s'est révélée particulièrement enrichissante sur le plan des échanges.

Ils peuvent ainsi éprouver la satisfaction d'un engagement concret au service de la commune, tout en bénéficiant d'une récompense financière, bienvenue à cet âge.



COQ DE L'ÉGLISE

En raison de la dégradation constatée sur le coq situé au sommet de l'église, lequel présentait un risque imminent de chute, il a été nécessaire de faire appel à une nacelle élévatrice afin de procéder en toute sécurité à sa réparation. Cette intervention, réalisée en hauteur par des professionnels habilités, a permis de sécuriser l'édifice et de prévenir tout danger pour les usagers et les passants.



ROUTE DE MONTFORT

La commune procède actuellement à la réfection de la route de Montfort, avec le soutien et la participation du Département. Ces travaux visent à améliorer la sécurité, le confort et la circulation pour l'ensemble des usagers.



BANDE SERGENT PITOU

La commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain située après la rue du Sergent Pitou, en direction de Ballon-Saint-Mars, afin de sécuriser le passage des piétons le long de ce virage. Cette acquisition permettra d'aménager un cheminement piétonnier plus sûr et de renforcer la sécurité des usagers sur ce secteur particulièrement sensible.

CALVAIRE

Afin de faciliter l'entretien du site et d'éviter la repousse de végétaux à cet endroit, le calvaire a fait l'objet d'une pose d'une semelle en béton et galets réalisé par notre agent communal, M. Fabrice ALIX. Cette intervention permet désormais de maintenir cet espace en bon état tout en garantissant une meilleure durabilité des aménagements.



MONUMENT AUX MORTS

Le site du monument aux morts a également fait l'objet d'un rafraîchissement destiné à embellir son pourtour. Des galets et des ardoises ont été disposés avec soin par notre agent communal, contribuant ainsi à valoriser ce lieu de mémoire et à en améliorer l'esthétique.



CIMETIÈRE

Le cimetière a également fait l'objet de travaux d'embellissement, notamment autour de l'espace dédié au jardin du souvenir. Des aménagements ont été réalisés tant au niveau du puits de dispersion qu'autour du columbarium, avec la mise en place de galets et de dalles de ciment. Ces interventions visent à rendre cet espace plus agréable, mieux structuré et propice au recueillement.



RÉCUPÉRATEUR D'EAU ET DRAIN

Dans une démarche de réduction du gaspillage et de maîtrise de notre consommation d'eau, la commune a mis en place des récupérateurs d'eau ainsi que des drains, notamment autour de l'église. Ces installations permettent désormais d'arroser les massifs et les fleurs avec de l'eau de pluie, tout en valorisant une gestion plus durable et responsable des ressources.



BORNE DE LA 2^{ème} DB - LE 9 AOÛT 2025



CÉRÉMONIE D'INAUGURATION - HISTOIRE

Nous nous sommes rassemblés devant cette borne pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la libération de Courceboeufs et honorer la mémoire de celles et ceux qui ont risqué leur vie au cours de ce qui demeure le pire conflit de l'Histoire.

Nous associons également les victimes civiles de cette guerre. Chacun doit avoir en mémoire qu'il y a eu en Sarthe, dans nos villages des femmes et des hommes qui ne se sont pas résignés à l'occupation et à la dictature nazies. Cette cérémonie d'anniversaire est venue rendre un hommage appuyé à celles et ceux qui se sont engagés dans la Résistance et qui ont permis la libération de notre Pays.

Et en ce jour du 81^{ème} anniversaire, nous avons procédé à l'inauguration de cette borne, **symbole du Devoir de mémoire** et de la reconnaissance envers « les gars » de la 2^{ème} DB.

Ici même, et dans de nombreux villages de France et alors que les voix de tous ces héros libérateurs se sont presque éteintes ; leurs actes, leur bravoure, leur force ainsi que leur courage et leur engagement au service de la Liberté demeurent bien vivaces. Que partout dans nos villes et campagnes, dans le Monde **leur exemple** nous guide contre les tyrannies, les dictatures.

Notre liberté, nous savons que nous la devons à des Femmes et des hommes qui ont refusé la soumission de leur cher pays, qui ont répondu à l'appel du 18 juin 1940 à la radio du Général de Gaulle. Appel, qui constitue le texte fondateur de la résistance française. Et contrairement au Maréchal Pétain, celui-ci a refusé de cesser le combat et a demandé aux français de poursuivre le combat sur le territoire comme au sein de l'empire.

Nous avons célébré ce 9 août la Libération de notre village. Notre village avait déjà vibré avec le passage de la colonne de la 2^{ème} DB l'an passé lors de la 1^{ère} commémoration de cette libération. Les passionnés d'histoire présents avec leurs véhicules entretiennent cette flamme du souvenir.

Souvenir de ceux évacués à Dunkerque en juin 1940, évadés de France pour rejoindre Londres, très nombreux venus des territoires d'outre-mer, d'Afrique afin de poursuivre le combat sous les ordres du Général LECLERC.

Tous ces hommes engagés dans les combats depuis Koufra en mars 1941, en Lybie en 1942, en Italie en 1943, ont débarqué sur les plages de Saint Martin de Varreville, plages du secteur d'Utah Beach qui étaient l'un du secteur du débarquement de l'armée américaine le 6 Juin 1944.

Le 1^{er} Août 1944, la colonne LECLERC met les pieds sur le sol de France depuis les embarcations américaines. Parmi ces combattants de nombreux républicains espagnols et de plus de 500 volontaires étrangers. Leur souvenir perdure avec la participation de reconstitutionnistes sur ce parcours de mémoire de citoyens français britanniques espagnols et belges...

Cette colonne LECLERC s'est avancée à travers le Cotentin, en direction de Vitré en Ille et Villaines, Château-Gontier en Mayenne puis La Sarthe. Elle traverse la rivière Sarthe à la hauteur de Neuville sur Sarthe après l'installation d'un pont par le génie.

Après avoir quitté Courceboeufs, la colonne s'est dirigée vers Mézières sur Ponthouin où elle a connu de sévères accrochages. Elle a ensuite libéré Alençon le 12 août 1944 grâce à l'attaque à outrance pratiquée par le Général Leclerc.

Alençon fut la première ville libérée par une armée **française**. Elle avait pour mission de fermer la poche de Falaise avec les terribles combats connus dans le secteur d'Écouves.

A la demande du général de Gaulle, l'ordre est donné à Leclerc de marcher sur Paris le 22 août 1944. Paris est libéré les 24 et 25 août 1944 et le Général Leclerc reçoit la reddition du gouverneur Allemand de Paris, Von Choltiz.

Le général Leclerc est aux côtés du général De Gaulle le 26 août 1944, descendant les Champs Elysées, sous les acclamations d'une foule immense. Les Champs Elysées sont descendus en présence du général de Gaulle qui prononcera sa célèbre phrase « Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! ».

Et ce n'est pas seulement la capitale qui fût outragée, brisée, martyrisée même si elle en est **le symbole**, c'est chaque village de notre France.

Après 4 années de privations en tout genre, les habitants de nos villages retrouvaient leur liberté au fur et à mesure de l'avancée de la 2^{ème} DB commandée par le général Leclerc, toujours accueillie par une population en liesse. C'était la joie, un bonheur indescriptible ! C'était la liberté retrouvée, la fin du couvre-feu avec cette liberté d'aller, de venir, liberté de s'exprimer.

Mais combien d'enfants, d'épouses ou de mères ont attendu un père, un époux ou un fils avec cette angoisse de ne pas voir revenir ces soldats prisonniers, ces travailleurs du STO, ces déportés. N'oublions pas ces Alsaciens Mosellans qui français en 1939 à la déclaration de guerre se sont vus rattachés au Reich et incorporés de force en 1942 au sein de la Wehrmacht pour combattre sur le front de l'est ; certains ne sont revenus qu'en 1955 et n'autres y ont laissé leur vie.

Après avoir libéré Paris, La deuxième DB a traversé ensuite les Vosges et libéré Strasbourg le 23 novembre 1944 en plantant le drapeau français sur la cathédrale (qui était l'objectif ultime du serment de Koufra en 1941). Ce serment est le suivant : « Jurer de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ».

Le 4 mai 1945, un détachement de la deuxième DB arrive à Berchtesgaden, nid d'aigle d'Hitler. Il a fallu de nombreux combats pour arriver à la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 à Berlin. La division revient en France à partir du 23 mai 1945. Elle défile le 18 juin 1945 à Paris, ouvrant le passage des unités motorisées, Leclerc en tête dans son char Sherman « Tailly ».

Le 22 juin, la division défile à nouveau devant Leclerc qui part rejoindre l'Indochine française. Et malgré la capitulation de l'Allemagne nazie, son allié japonais poursuit un combat désespéré contre nos alliés américains dans le Pacifique. Le général Leclerc représente La France lors de la reddition du Japon signée le 2 septembre 1945 sur le cuirassé américain Missouri.

N'oublions pas qu'il a fallu deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 pour contraindre le Japon à une capitulation et éviter des centaines de milliers d'autres victimes civiles et militaires. Cette fin du second conflit mondial s'est soldée par un bilan désastreux : 60 millions de victimes et l'apparition d'armes terrifiantes à l'image des bombes au phosphore, de ces deux seules bombes nucléaires qui firent à elles seules, plus de 200 000 morts.

1658 soldats de Leclerc seront morts pour la France entre 1940 et 1945 !
Nous déplorons 5 257 blessés au combat du 4 août 1944 au 8 mai 1945.

En hommage à la 2ème Division Blindée, débarquée le 1er août 1944 sur la plage d'Utah Beach, qui a vu tant de sang couler lors du Débarquement des Alliés le 6 juin 1944, à l'initiative de Madame LEBARBENCHON, présente ce 9 août, Maire de Saint Martin de Varreville dans le département de la Manche, qui nous a honoré de sa présence, a été lancée l'idée de la voie de la 2ème DB jalonnée par les bornes du serment de Koufra dont la première borne fût implantée sur sa commune le 25 juillet 2004.

Notre village témoigne enfin du sacrifice de ces jeunes combattants en installant une borne du souvenir, borne de la 2ème DB installée face au grand bâtiment anciennement Mairie Ecole.

Nous pouvons enfin montrer notre reconnaissance à nos libérateurs ! Mme LEBARBENCHON puis les élus, notre présidente de la section locale Mme Jardin, des habitants ont symboliquement « béni » la borne avec du sable amené depuis les plages.

La libération a évoqué **un formidable espoir** : celui de construire un monde meilleur, fondé sur les valeurs universelles des Droits de l'homme. Nous devons entretenir cet espoir et le concrétiser au quotidien pour nous-mêmes, pour nos enfants, pour les autres.

Nous avons vu lors des deux derniers conflits mondiaux, lors des conflits en cours que l'homme est capable du meilleur comme du pire. Souhaitons pour nous-mêmes, nos enfants que nous soyons capables du meilleur pour que nous puissions conjuguer les conflits au passé et non plus au présent.

Les « Bornes du serment de Koufra » ont l'aspect des bornes de la Liberté avec notamment :

- Les 48 étoiles de la bannière américaine (l'Alaska et Hawaï n'étaient pas encore rattachés)
- Le flambeau de la statue de la liberté sortant des flots de l'Atlantique.
- L'insigne A de l'Armée du Général Patton

Elles s'en distinguent cependant par la carte de France frappée de la Croix de Lorraine

- La distance annoncée est celle depuis Saint Martin de Varreville KM0 à Courceboeufs soit 271 kms
- L'insigne de la 2ème DB
- L'inscription « Borne du serment de Koufra »
- L'inscription « Voie de la 2ème D.B. 1944-1945 »

Sont remerciées vivement les personnes qui se sont investies à l'organisation de cette inauguration :

- Ghyslène Le BARBENCHON, Maire de Saint Martin de Varreville département de la Manche
- Yves ROUSSET Ancien Préfet Président de la Fondation de la 2ème DB
- Jacques HERMANGE délégué régional de la voie de la 2ème DB
- Monique JARDIN Présidente des ACPG-CATM
- Messieurs les porte-drapeaux Julien BOULAY et Denis LOGEREAU
- Nos élus : Alain DERRÉ et Marie Paule TROTTIN, Mathieu CABON
- Les secrétaires : Françoise MONTAROU et Charlene BAZOGE
- Fabrice ALIX employé technique, Denis LOGEREAU pour avoir mis en valeur cette borne

Nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, notamment notre doyen Arsène GUITTON, Roger PINEAU témoin de cette libération de Courceboeufs, Claudine RISPAL.





FIN DU RÉSEAU CUIVRE (ADSL) DANS NOTRE COMMUNE

La commune de Courceboeufs informe ses habitants que le réseau cuivre ADSL sera définitivement désactivé fin janvier 2026. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du plan national de migration vers la fibre optique, offrant des débits plus rapides et un service Internet plus fiable.

Les abonnés encore équipés en ADSL sont invités à :

- Vérifier l'éligibilité de leur logement à la fibre optique auprès de leur opérateur ;
- Planifier la migration vers la fibre ou d'autres solutions alternatives (4G fixe, satellite) avant la coupure ;
- Contacter leur fournisseur d'accès pour toute question relative à la transition ou à la mise à jour des équipements.

Nous invitons, par précaution, tous les foyers non raccordés à ce jour à entamer les démarches dès que possible.

La municipalité accompagne cette transition et reste disponible pour informer et orienter les habitants **afin d'assurer une continuité de service Internet et téléphonique.**

Pour plus d'informations, consultez le site : <https://sarthe.fr> (la Fibre arrive chez vous).



INTERVILLAGES

Un bel élan sportif et convivial !

Cette année, l'Intervillages a animé Saint-Jean-d'Assé le samedi 28 juin.

Les équipes de Courceboeufs, La Guierche, Saint-Jean-d'Assé et Souillé étaient réunies pour une journée pleine d'énergie et de bonne humeur.



- Un grand bravo à l'équipe de Courceboeufs, réunie autour de Dominique, pour son engagement !
- Félicitations également à Souillé, grande gagnante de cette édition, qui accueillera le prochain Intervillages (date à venir).

Courceboeufs reste le seul village à avoir remporté deux fois cette compétition.

Envie de vivre cette aventure ou de soutenir notre équipe ?

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour participer à la prochaine journée d'échanges sportifs.

La journée, riche en défis et en rires, s'est clôturée en beauté autour d'un repas champêtre convivial, réunissant habitants et participants dans une ambiance chaleureuse.



LIGNE 211GO IllyGo arrive dans votre commune !

À partir de janvier 2025, une nouvelle offre de transport collectif, IllyGo, sera disponible pour rejoindre la métropole du Mans, avec un arrêt au Pôle d'échange multimodal Maillets-Zamenhof sur la ligne de tramway T2 de la SETRAM. Le car IllyGo n°211GO complètera la ligne 211 du réseau Aléop.

Avec IllyGo, les élus de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe souhaitent :

- Faciliter l'accès à la métropole du Mans via le Pôle d'échange Maillets-Zamenhof sur la ligne de tramway T2.
- Promouvoir l'utilisation des transports collectifs pour se rendre au travail, avec des arrêts dédiés aux zones d'emploi.

Le car IllyGo, pouvant accueillir plus de 55 passagers, effectuera 7 allers-retours quotidiens, du lundi au vendredi, sauf jours fériés.



NOUVEAU !
Dès le 6 janvier 2025

ABONNEMENTS
mensuel : 10€
annuel : 100€

PASS ACTIF

+ simples
+ rapides
+ économiques

Ballon-Saint Mars
Saint Laurent

Souigné-sous-Ballon
Grande Rue

Joué-l'Abbé
Les Quatre Routes

Joué-l'Abbé
ZA les Petites Forges

Neuville (La Trugalle)
Route du Mans

Neuville-sur-Sarthe
ZA de Chapeau

Le Mans
Maillets - Zamenhof

CONTACTEZ LA CENTRALE DE MOBILITÉ :
02 43 39 90 72 - illyGO.fr

Un service opéré par
transdev
STAO

MOBILITÉS
Service de mobilité pour tous
JE CHANCE DE MOUËS



Ballon-Saint Mars > Le Mans T2 Maillets - Zamenhof

LIGNE 211GO		Lun à Ven							
Ballon-Saint Mars	Saint Laurent	06:35	07:55	09:15	13:05	14:25	16:35	18:00	
Souigné-sous-Ballon	Grande Rue	06:39	07:59	09:19	13:09	14:29	16:39	18:04	
Joué-l'Abbé	Les Quatre Routes	06:44	08:04	09:24	13:14	14:34	16:44	18:09	
	ZA les Petites Forges	06:47	08:07	09:27	13:17	14:37	16:47	18:12	
Neuville-sur-Sarthe	La Trugalle Route du Mans	06:52	08:12	09:32	13:22	14:42	16:52	18:17	
	ZA de Chapeau	06:57	08:17	09:37	13:27	14:47	16:57	18:22	
Le Mans	Maillets-Zamenhof T2	07:10	08:30	09:50	13:40	15:00	17:10	18:35	

Le Mans T2 Maillets - Zamenhof > Ballon-Saint Mars

LIGNE 211GO		Lun à Ven							
Le Mans	Maillets-Zamenhof T2	07:15	08:35	12:10	13:45	15:05	17:20	18:40	
Neuville-sur-Sarthe	ZA de Chapeau	07:24	08:44	12:19	13:54	15:14	17:29	18:49	
	La Trugalle Route du Mans	07:29	08:49	12:24	13:59	15:19	17:34	18:54	
Joué-l'Abbé	ZA les Petites Forges	07:34	08:54	12:29	14:04	15:24	17:39	18:59	
	Les Quatre Routes	07:37	08:57	12:32	14:07	15:27	17:42	19:02	
Souigné-sous-Ballon	Grande Rue	07:41	09:01	12:36	14:11	15:31	17:46	19:06	
Ballon-Saint Mars	Saint Laurent	07:50	09:10	12:45	14:20	15:40	17:55	19:15	

Le service fonctionne toute l'année, excepté les jours fériés.
Consultez les horaires IllyGO et Aléop sur illygo.fr

*Tarifs de la ligne 211GO : **

- Ticket unitaire : 2,40 €
- Carnet de 10 tickets : 18,60 €
- Les tickets seront en vente auprès du chauffeur.
- Utilisation gratuite pour les détenteurs d'une carte Aléop sans contact.

*Abonnement « Pass Actif » : **

- 10 € / mois ou 100 € / an, destiné aux actifs travaillant dans la communauté.

Les horaires définitifs seront disponibles en décembre. Pour des déplacements plus simples et économiques, choisissez IllyGo !

Plus d'infos : <https://lemanssarthe-mobilites.fr/actualite/transport-collectif-illygo-arrive-bientot-dans-votre-commune/>

Contactez la centrale de
mobilité : 02 43 39 90 72 -
illyGO.fr



RÈGLES DE CIRCULATION EN VÉLO

La pratique du vélo demande une attention et une concentration de chaque instant.

Pour circuler en toute sécurité, quelques règles essentielles doivent être respectées :

- Ne pas rouler sur les trottoirs (seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés).
- Ne pas porter de casque audio ni d'oreillette.
- Porter un gilet réfléchissant pour être bien vu.
- Porter un casque pour protéger votre tête.



Et pour tous les automobilistes : attention aux cyclistes !

Redoublez de prudence et partageons la route en toute sécurité.



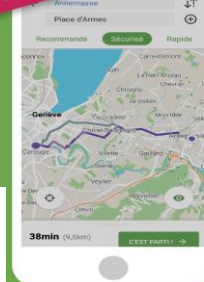
L'application qui guide les cyclistes



Scannez pour télécharger l'application Geovelo

UN PARTENAIRE POUR VOS DÉPLACEMENTS À VÉLO

Guidage en temps réel !



- Définissez vos itinéraires selon vos besoins, vos envies et votre profil.
- Laissez-vous guider en temps réel dans vos déplacements.
- Partagez et optimisez Geovelo en partageant vos expériences.



DAE

Un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** est un dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Un DAE est installé à Courceboeufs, sous les halles place de la mairie, pour porter les premiers secours. Il est contrôlé régulièrement par Fabrice ALIX, notre agent habilité, et une fois par an par un prestataire extérieur.



L'essentiel de la commune au bout des doigts !

Efficace, gratuite et très simple d'utilisation, l'application mobile **IntraMuros** permet de s'abonner aux notifications de sa commune et/ou de celles des alentours, selon ses centres d'intérêt (**sans publicité ni collecte de données personnelles**).

Rejoignez les 150 à 200 visiteurs quotidiens qui consultent l'application chaque jour sur la commune. Un visiteur correspond à un appareil (smartphone, tablette, etc.).

De plus, vous pouvez désormais **consulter cette application sur votre ordinateur via le lien suivant :**

<https://www.intramuros.org/courcebufs>



Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.

Chaque geste compte



Je baisse Je tiens Je décale



LES URGENCES

Les pompiers : 18 ou 112

La gendarmerie : 17

Le SAMU : 15

Le centre anti-poison : 02 41 28 21 21

Pharmacie : 08 25 12 03 04



Direction de la publication : Dominique DORIZON, Anthony OUDIN, Marie - Paule TROTTIN et Charline BAZOGE.
Distribution & Gestion de la publication : Mairie de Courceboeufs
Impression : ProGkom - Moncé-en-Belin 02 43 39 38 10. www.progkom.fr

